



OFFRE DE STAGE 2025

Inventaire et remise en usage du patrimoine bâti vernaculaire lié à l'eau

dans le cadre de la mise en place du
Plan de paysage de la « Vallée verte »

(Stage de 6 mois – Niveau Master 2)

Contexte

Le Parc naturel régional des Grands Causses a été retenu dans le cadre d'un appel à projet national portant sur l'élaboration d'un plan de paysage. La partie du territoire concernée (vallée du Tarn en aval des gorges du Tarn) constitue un paysage « du quotidien », mais sa valeur paysagère a été reconnue localement par les habitants (lors de la concertation citoyenne pour l'élaboration du SCoT du Sud Aveyron) et ses composantes doivent être maintenues. Le périmètre d'étude est homogène (unité paysagère défini dans l'atlas des paysages du PNRGC) avec des enjeux forts identifiés : maintien de l'arboriculture, préservation de la biodiversité, gestion des flux touristiques, maintien du cadre de vie et valorisation du patrimoine...

Deux communautés de communes, 16 communes sont concernées avec pour une superficie de 157km².

Objectifs du plan de paysage et du stage

Plusieurs défis doivent être relevés dans le temps grâce à cette démarche dont un sur le patrimoine bâti vernaculaire.

A l'issue du diagnostic, de l'élaboration du projet de territoire et du programme d'actions, groupes de travail et COPIL ont décidé de s'intéresser au patrimoine bâti vernaculaire lié à l'eau en priorité, dans l'objectif de le remettre en état pour partie et de retrouver un usage pour l'adaptation au changement climatique de la vallée.

Détail du travail attendu

- Etape 1 : Inventorier et sélectionner le patrimoine bâti,

à l'aide d'une base de données incomplète du Parc, en réalisant des entretiens/animations par secteurs avec les communes, érudits locaux, associations, et, en lançant un inventaire participatif auprès des habitants...

- Etape 2 : Effectuer des relevés de terrain de ce patrimoine,

en établissant une fiche d'identité succincte de chaque patrimoine à partir des champs de la base de données régionale ou d'un outil numérique en ligne de la Fondation du Patrimoine.

- Etape 3 : Catégoriser et hiérarchiser ce patrimoine,

en fonction des résultats de cet inventaire et des enjeux du plan de paysage mis en avant pour la vallée (adaptation au changement climatique, ressource en eau pour les arboriculteurs, point de fraîcheur pour les habitants, protection de la biodiversité), ce patrimoine devra être classé en fonction de ces intérêts et autres critères pertinents à définir en fonction des résultats.

- Etape 4 : Elaborer un projet de remise en usage et/ou porteur de sens pour la vallée et/ou de sauvegarde,
en concertation avec le groupe de travail et les autres actions du Plan de paysage, les acteurs de la vallée et les projets transversaux portés par les deux communautés de communes en matière de tourisme, de culture...

Remarque : en fonction de l'avancement du travail, l'étape 1 pourra être élargi à d'autres patrimoines bâtis de la vallée ou d'autres secteurs du Parc.

Encadrement :

Le stagiaire sera sous la responsabilité du chargé de mission Paysage et aménagement, et de la chargée de mission Attractivité et développement sociétal du Parc, en lien avec d'autres chargés de mission (tourisme, biodiversité, SIG...).

En parallèle des échanges avec la responsable du projet « Ville et Pays d'art et d'histoire » pour la communauté de communes de Millau Grands Causses, ainsi que le Musée de Millau intéressé pour relayer le savoir-faire lié à l'eau sont envisageables.

Durée :

6 mois en 2025 (dates à définir selon vos disponibilités)

Profil :

- Étudiant ou étudiante dans le domaine de la valorisation du patrimoine et du développement territorial (Bac +4 à +5)
- Maitrise de la méthodologie de l'inventaire général du patrimoine (BD Mérimée)
- Maitrise de l'outil cartographique : QGis dans la mesure du possible
- Connaissance du patrimoine vernaculaire
- Facilité dans le relationnel (rencontres avec les élus et acteurs du territoire)
- Facilité rédactionnelle
- Capacité d'investigation, de rigueur, d'autonomie et de force de propositions
- Bonne condition physique pour le repérage de terrain

Conditions :

Convention de stage obligatoire.

Indemnité mensuelle règlementaire.

Permis B

Véhicule et assurance souhaités

Poste informatique avec outil SIG mis à disposition.

Le stagiaire sera basé au siège du PNR des Grands Causses, à Millau (Aveyron).

Candidature :

Lettre de motivation et CV pour le stage « Vallée verte – patrimoine bâti », à adresser par mail à :

fabien.daunas@parc-grands-causses.fr

roxanne.wilhelm-jammes@parc-grands-causses.fr

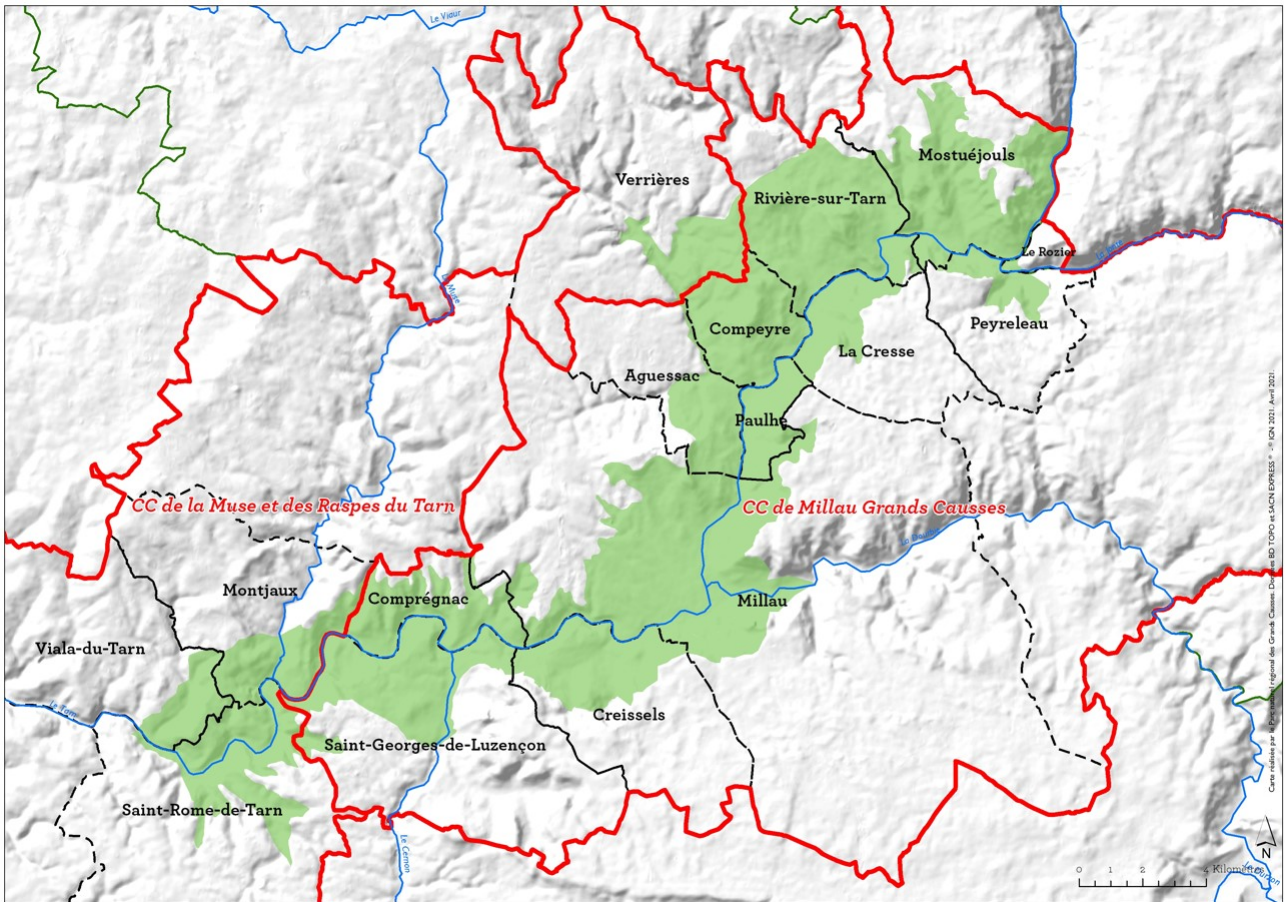
Pour plus d'informations, contacter :

Fabien Daunas, Chargé de mission paysage et aménagement au 06 70 44 70 31.

Roxanne Wilhelm-Jammes, Chargée de mission Attractivité et développement sociétal

au 06 70 44 73 25

Le territoire d'étude :



La zone verte sur la carte définit les limites du plan de paysage et le secteur à inventorier.